



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 8 NOVEMBRE 2012
PRESIDENCE DE JOEL MANCEL

2012_B382

OBJET : Promotion du Territoire - Attribution d'une subvention à l'association «Comité d'animation Millois»

Le 8 novembre 2012, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Saint Marc Jaumegarde, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 2 novembre 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

BARRET Guy, vice-président, Coudoux – BENNOUR Dabbia, membre du bureau, Aix-en-Provence – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LONG Daniëlle, vice-président, Peyrolles-en-Provence – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIN Jacky, vice-président, Rognes – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence – VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président, donne pouvoir à CHORRO Jean vice-président, Aix-en-Provence – AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau donne pouvoir à SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau donne pouvoir à PIN Jacky, vice-président, Rognes – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air, donne pouvoir à PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air

Excusé(e)s :

ALBERT Guy, vice-président, Jouques – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BRUNET Daniëlle, membre du bureau, Aix-en-Provence – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil

Monsieur Georges CRISTIANI donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 08 NOVEMBRE 2012

Rapporteur : Georges CRISTIANI

Thématique : Promotion du Territoire

Objet : Attribution d'une subvention à l'association « Comité d'animation Millois ».

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Le présent rapport concerne la demande de subvention de l'association « Comité d'animation Millois » pour la fête votive des Milles et l'organisation de l'élection d'une Miss. Le coût total de l'opération s'élève à 32 400 €.
La Communauté du Pays d'Aix est sollicitée à hauteur de 11 000 € (34%).
La subvention proposée s'élève à 5 000 € (15%).

Exposé des motifs :

L'association « Comité d'Animation Millois » sollicite la participation de la Communauté du Pays d'Aix pour l'attribution d'une subvention de 11 000 € dans le cadre de l'organisation de deux manifestations.

Ce dossier a été présenté en Commission Promotion du Territoire et Communication Institutionnelle qui s'est prononcée favorablement le 19 septembre 2012 pour :

- Une subvention de 5000 € dans le cadre de l'organisation de la fête votive des Milles et,
- Une subvention complémentaire de 6 000 € dans le cadre de l'organisation d'une élection de Miss, dans le cadre du Comité Miss France.

Cette dernière n'ayant pas eu lieu, le montant de la subvention proposée est ramené à 5 000 €.

Objectif de cette opération

La démarche de l'association s'inscrit dans l'organisation de diverses manifestations culturelles et traditionnelles qu'il convient de soutenir afin que l'image du Pays d'Aix soit associée à des événements populaires et de valorisation du terroir dont le succès attire chaque année de plus en plus de monde.

N° GU	Manifestation + Date	Association	Domaine d'activités	Subvention N-1	Budget global de la manifestation	Subvention sollicitée	Subvention proposée	Convention d'objectifs Oui/non
2012_00212	Fête votive des Milles du 20 au 23 juillet 2012	Comité d'animation Millois	Culturelle	0 €	32 400 €	11 000 €	5 000 €	Non

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU la délibération n°2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau, et notamment celle d'attribuer des subventions, et le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;

VU l'avis favorable de la Commission Promotion du Territoire et Communication Institutionnelle en date du 19 septembre 2012 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'attribution d'une subvention de 5 000 € à l'association « Comité d'animation Millois »,
- **DIRE** que les dépenses en résultant seront prélevées sur la ligne 8900-6574 qui présente les disponibilités nécessaires.

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2012

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année.
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	13, 14, 20, 21, 22, 23 juillet 2012
Lieu(x) de réalisation	les Ruelles
Contenus et objectifs de l'action	Fête nationale et Fête d'automne des Ruelles
Public(s) ciblé(s)	tout public
Nombre de participants / exposants	2500
Nombre de spectateurs / visiteurs	3500 pour l'ensemble.
Durée de l'action	6 jours
Entrées payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui ☐ non ☒ (montant de l'inscription : €)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2012

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DEPENSES - RECETTES

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	4000
Prestations de services		Autres produits	3100
Matières et fournitures	2800	Cotisations	
Services extérieurs			
Locations			
Entretien		Subventions demandées :	
Assurances		Etat (à détailler)	
			
Achats de spectacles	13500	Région (s)	4000
Sous-traitance prestataire	5000	Département (s)	
		Commune (s)	9500
			
Autres Services extérieurs			
Honoraires	10000	Communauté du Pays d'Aix	5000
Publicité	1000	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions			
		Fonds Européens	
Charges de personnel		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Salaires bruts		Autres recettes attendues (à détailler)	6300
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
Autres frais généraux		Fonds propres	500
TOTAL CHARGES :	32400	TOTAL PRODUITS :	32400

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 20000 € représente 1/3 du total des produits hors contributions volontaires. (montant demandé / total des produits x 100)

OBJET : Promotion du Territoire - Attribution d'une subvention à l'association «Comité d'animation Millois»

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS-MASINI



14 NOV. 2012